

En vitrine

Quand la France libéralisait sa finance

Voici un ouvrage que doivent avoir dans leur bibliothèque toutes celles et ceux qui s'intéressent à l'histoire du système bancaire et financier français. Alain Kaspereit, son auteur, est un ancien banquier qui a fait une longue partie de sa carrière chez Paribas, puis BNP Paribas. Il n'aime clairement pas l'Etat et les socialistes mais il a sans conteste réussi sa reconversion avec ce véritable travail universitaire sur la dynamique de libéralisation financière française.

Une histoire qui commence plus tôt que l'on ne croit car on peut en retrouver l'origine intellectuelle en 1978 dans le VIII^e Plan. On peut y lire une critique du fait que le financement de l'économie française repose trop sur les banques, régulées par un encadrement du crédit qui met l'Etat au cœur du système, une procédure alors fortement critiquée. L'idée de libéralisation fait son chemin et aboutit à la fameuse loi bancaire de 1984. Mais celle-ci n'est qu'une première étape. C'est véritablement à partir de cette date que s'engage la libéralisation financière.

La montée en puissance des idées libérales en France, les innovations permettant de contourner l'ancien système, les libéralisations dans les autres pays et le choix d'un homme, Pierre Bérégovoy, de se lancer à fond dans cette voie avec ses deux conseillers Jean-Charles Naouri et Claude Rubinowicz, vont engager la France dans le développement des marchés financiers. Les prises de position prudentes d'un Jean-Baptiste de Foucauld, alors membre du cabinet du ministre de l'Economie

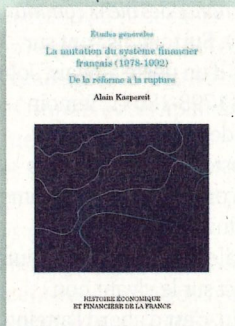
et des Finances, demandant de ne pas jeter le bébé réglementaire avec l'eau du bain ne seront pas entendues.

La France développe le recours au marché obligataire pour financer sa dette publique avec la création des obligations assimilables du Trésor (OAT) en 1985, et un véritable marché monétaire est créé. La droite revenue au pouvoir en 1986, Edouard Balladur, devenu ministre des Finances, poursuit le travail avec l'ouverture totale des marchés de capitaux : ironie de l'histoire, Michel Camdessus, alors gouverneur de la Banque de France, tient à souligner les risques de cette ouverture, lui qui, bientôt à la tête du Fonds monétaire international, en fera l'un des chevaux de bataille de l'institution ! Les privatisations bancaires, le passage à une régulation monétaire basée sur la variation des taux d'intérêt et la fin du monopole des agents de change parachèvent le travail.

Le développement de l'Union européenne pousse dans le même sens. Si la France et le Danemark auraient bien voulu que la libéralisation des capitaux s'accompagne d'une harmonisation de la fiscalité de l'épargne, l'Allemagne et le Royaume-Uni y sont fermement opposés, ouvrant la voie aux paradis fiscaux européens.

Dans la bataille pour attirer l'épargne mondiale, la libéralisation française représentait une condition nécessaire. La contrepartie a été le développement du risque systémique. Un livre qui regorge d'informations.

■ Christian Chavagneux

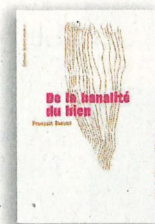


La mutation du système financier français (1978-1992)

De la réforme à la rupture

Par Alain Kaspereit

Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2026, 578 p., 40 €.



DE LA BANALITÉ DU BIEN

Par François Beaune

Cause perdue éditions et éditions

Transhumances, 2026, 222 p., 17 €.

Pionnière dans l'accueil des exilés dans la vallée de la Haute Durance à partir

de 2016, ce que nous avons chroniqué à plusieurs reprises, la MJC du Briançonnais a été mise à mort par le nouveau maire (LR) en 2023, qui a imposé sa reprise en gestion directe par la communauté de communes, bazardant soixante ans d'histoire d'une dynamique associative.

L'écrivain François Beaune revient sur cette longue vie. Produit d'une « mésalliance entre une idée mère progressiste et un père-la-rigueur », la MJC (maison des jeunes et de la culture), née en 1965 sous les auspices d'un maire gaulliste, sera toute sa vie « tiraillée entre [son] goût pour l'autogestion et la nécessité de travailler avec les collectivités ». A travers cette histoire particulière, qui fait revivre le souffle et l'ambition de l'éducation populaire, où les salariés et les bénévoles donnent sans compter, c'est l'histoire d'une époque et d'un mouvement qui ressurgit. La fin est bien entendu plus amère : qu'est-ce qui a précipité la disparition de la MJC ? Trop d'accueil des exilés ? Le Covid ? L'absence de passage de relais ? Le changement du mode de financement associatif ? Les lecteurs jugeront. Un livre qu'on recommande chaudement pour qui s'intéresse au secteur associatif.

Céline Mouzon